



Signataires : Skender Salihi, Christian Steiner, Jean-Marie Voumard, Christian Flury, Stéphane Fontaine, François Baertschi, Sami Gashi, Arber Jahija

Date de dépôt : 16 mai 2024

Proposition de motion **pour un calendrier scolaire qui ne gâche pas les vacances**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les récentes modifications du calendrier scolaire en vigueur depuis la rentrée 2022 ;
- les difficultés organisationnelles que rencontrent aujourd’hui de nombreuses familles en raison de l’ajout d’une semaine de vacances inutile à Pâques ;
- l’interruption abrupte de la pause scolaire estivale en raison de la rentrée des classes intervenant à la mi-août ;
- le manque d’utilité de ces changements d’agenda pour les familles constaté avec le recul actuel ;
- que les nombreux jours fériés répartis entre les mois d’avril et de mai permettent déjà aux enfants de récupérer de leur fatigue accumulée tout au long de l’année scolaire, sans qu’il soit indispensable de rajouter une semaine complète de repos à seulement deux mois et demi de la fin des cours,

invite le Conseil d’Etat

- à fixer dorénavant à une semaine les vacances scolaires de Pâques, à compter du Vendredi saint ;

- à réintroduire la semaine de vacances supprimée du mois d'août, en agendant la rentrée des classes au plus tôt le 25^e jour du mois d'août chaque année.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les modifications apportées au calendrier scolaire depuis la rentrée 2022 font l'objet de critiques de la part de nombreuses familles genevoises qui nous ont fait part de leur mécontentement à juste titre. Les principaux griefs portent sur le fait d'avoir supprimé la dernière semaine de vacances du mois d'août en rajoutant une semaine à Pâques, ce qui semble avoir créé des complications au niveau organisationnel, sans apporter de réelles améliorations au calendrier scolaire, bien au contraire.

L'argument principal sur lequel reposait à l'époque cette volonté de modifier le calendrier scolaire était illusoire d'après le constat que l'on peut faire aujourd'hui avec le recul. En outre, l'idée qu'il était difficile de s'occuper des enfants pendant toute la durée des vacances d'été doit être relativisée, car le problème se pose maintenant à l'identique pour les parents lors de la dernière semaine des vacances de Pâques prolongée.

Par ailleurs, nous estimons qu'avec les nombreux jours fériés qui se suivent tout au long des mois d'avril et de mai, cela permet un repos suffisant aux élèves pour récupérer de toute leur fatigue cumulée en cours d'année scolaire, sans toutefois les plonger dans un état léthargique pendant 15 jours, deux mois et demi seulement avant la fin de l'année scolaire.

De plus, le fait d'introduire une rentrée des classes à la mi-août peut laisser planer un sentiment de vacances inachevées pour les élèves, en écourtant encore davantage une période estivale qui ne dure véritablement que trois mois par année à Genève lorsqu'on a de la chance.

Etant donné que la situation actuelle ne donne pas pleine et entière satisfaction, nous aimerions que le Grand Conseil se prononce favorablement sur la possibilité de supprimer la dernière semaine de vacances scolaires superflue du mois d'avril et de réintroduire une rentrée des classes au plus tôt le 25^e jour du mois d'août. Cela permettrait ainsi aux élèves et aux familles de profiter pleinement de l'été.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à faire bon accueil à la présente proposition de motion.